

La campagne "Ndondeza" documente les disparitions forcées au Burundi

Deutsche Welle, 26.07.2018 Ils sont 83 à être formellement identifiés comme "disparus forcés". Mais la société civile en exil estime que le nombre de personnes qui ont disparu sans laisser de traces depuis en 2015 est largement supérieur.e la diaspora.

Après les manifestations contre un troisième mandat de Pierre Nzurunziza en 2015, de nombreux Burundais ont été portés disparus. Des organisations de la société civile en exil ont lancé la campagne Ndondeza, qui signifie "aide-moi à trouver le mien".

Pacifique Nininahazwe est le président du Forum pour la Conscience et le Développement (Focod). Pour lui, "la disparition forcée est comme un assassinat continu. C'est comme un assassinat de tous les jours. La famille est en deuil depuis le début et ça continue des années et des années." Des preuves irréfutables Ces militants de la campagne Ndondeza rassemblent toutes les informations possibles sur les disparitions signalées dans leur pays. "On essaie de collecter le maximum d'informations, de recouper l'information, de la vérifier et de la mettre à disposition de gens et à disposition de quelques organes juridiques aujourd'hui et de demain", explique Teddy Mazina, photo-journaliste burundais et acteur de la campagne. Au moins 83 disparitions En deux ans, la campagne a documenté 83 cas de disparus forcés. Mais c'est une goutte d'eau dans l'océan, selon Pacifique Nininahazwe. "On en est aujourd'hui à huit cent personnes déjà disparues, qui ne sont trouvables nulle part et qui ont été arrêtées par des corps de l'Etat", lui, la collecte de ces données et documents est fondamentale. Il veut s'inspirer du procès de l'ex dirigeant tchadien, Hissène Habré. "Nous sommes actuellement au Sénégal où il y a eu le jugement de Hissène Habré. À ce procès, il est possible qu'au moment des crimes que commettait le pouvoir de Hissène Habré, il y avait des organisations qui continuaient à faire ce travail de documentation. Ce pouvoir sera jugé. Et le moment où il faudra le juger, il faudra qu'il y ait des données sur les crimes commis", explique l'activiste burundais. Pierre Nkurunziza sera-t-il jugé après son départ du pouvoir ? "On a réussi à l'enfermer au Burundi. Il vit comme un fugitif. Et ça ce n'est pas une victoire, mais c'est une bataille gagnée. Il n'ose pas sortir du Burundi. Et puis ailleurs, même à l'extérieur, on a un petit peu blindé ce qu'il irait aujourd'hui ?", se réjouit Khadja Nin, chanteuse burundaise. Ces Burundais vivant en exil ont rallié Dakar pour participer à la première édition de l'Université Populaire de l'Engagement Citoyen. Un cadre de rencontres et d'échanges entre acteurs culturels et activistes africains et de la diaspora.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});